

Un fonds qui bénéficie d'une **gestion diversifiée prudente** au sein d'un large univers de la **Zone Euro** avec une ouverture à l'international pour la poche actions

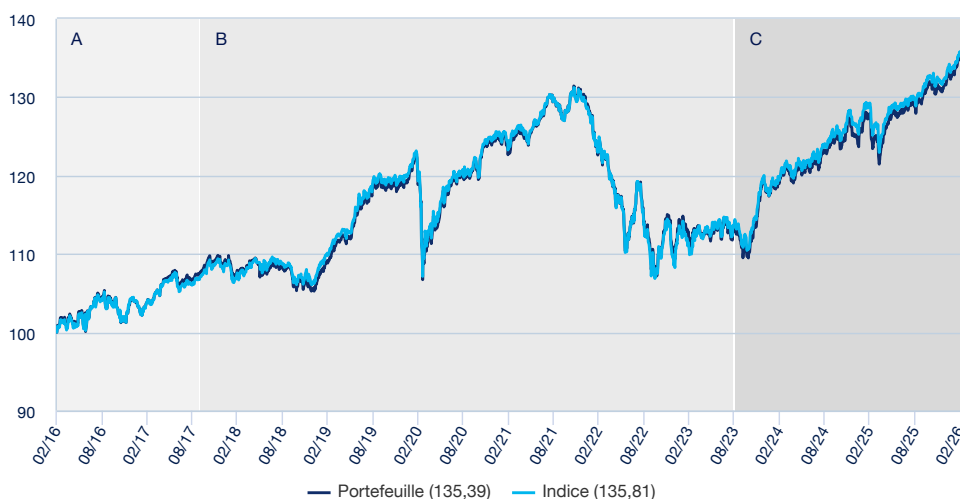
COMITÉ  
INTERSYNDICAL  
DE L'ÉPARGNE  
SALARIALE



www.ci-es.org  
Le Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale labellise les produits d'épargne salariale socialement responsables

<b>Univers d'investissement</b> Diversifié Euro	<b>Performance annualisée 5 ans</b> 1,99%	<b>Encours</b> 365 M €
<b>Score de transition Énergétique et Ecologique</b> Fonds : 1,06 Univers : 0,56 Objectif : Amélioration du score par rapport à l'univers d'investissement	<b>Lutte contre le réchauffement climatique</b> 32% de réduction des émissions de CO2 par rapport à l'univers d'investissement	<b>Financement de la transition climatique</b> 16,38% investi en obligations vertes Objectif : Investissement dans des solutions qui financent la transition énergétique

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le FCPE adopte un nouvel indicateur de référence.  
B : Durant cette période l'indice de référence est 12.5% Euro Stoxx 50 + 12.5% MSCI World + 75% FTSE MTS Global  
C : A compter du 01 septembre 2023, le benchmark sera 12.5% MSCI EMU + 12.5% MSCI World + 75% Bloomberg Euro Aggregate

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2025	30/01/2026	28/11/2025	28/02/2025	28/02/2023	26/02/2021	08/11/2002
<b>Portefeuille</b>	2,92%	1,77%	2,83%	5,85%	21,30%	10,39%	136,87%
<b>Indice</b>	2,56%	1,52%	2,43%	5,07%	22,63%	10,18%	-
<b>Ecart</b>	0,36%	0,25%	0,40%	0,78%	-1,33%	0,20%	-

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
<b>Portefeuille</b>	5,20%	5,11%	8,49%	-15,62%	4,38%	4,95%	12,41%	-2,73%	4,08%	2,83%
<b>Indice</b>	4,64%	6,31%	9,36%	-16,03%	3,90%	4,52%	12,28%	-1,67%	3,57%	3,59%
<b>Ecart</b>	0,56%	-1,21%	-0,87%	0,41%	0,49%	0,43%	0,14%	-1,07%	0,52%	-0,76%

Indice de référence du fonds : 75% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 12.5% MSCI EMU + 12.5% MSCI WORLD

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

### Indicateur de risque (SRI) (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans. Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

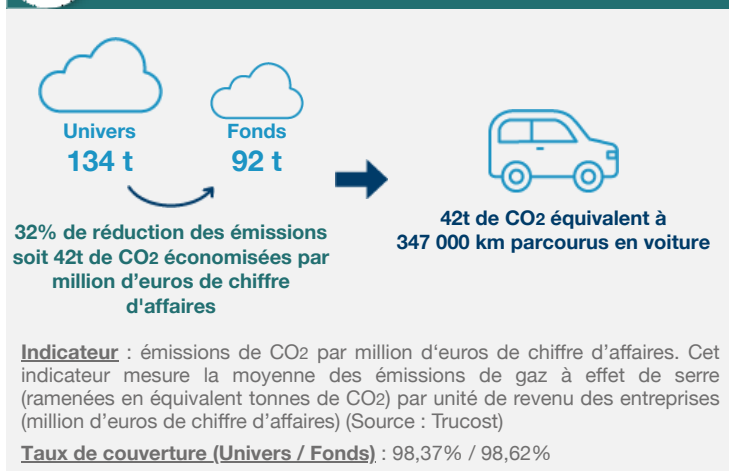
### Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
<b>Volatilité du portefeuille</b>	3,40%	4,86%	6,27%	5,54%
<b>Volatilité de l'indice</b>	3,25%	4,44%	6,15%	5,37%
<b>Tracking Error ex-post</b>	0,47%	1,11%	0,99%	0,81%

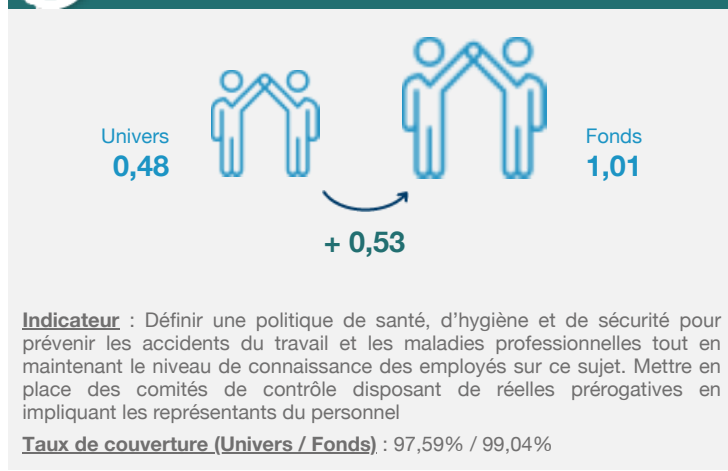
\* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille, le gérant réalise le suivi d'indicateurs additionnels des entreprises dans lesquelles le fonds est investi. Sont ainsi sélectionnés les émetteurs les plus vertueux sur les critères suivants : sur le plan environnemental, l'« intensité carbone » et sur le plan social, les trois critères, « conditions de travail », « préservation de l'emploi » et « liberté syndicale et droit à la négociation ». L'univers d'investissement auquel le fonds se compare est composé de 12.5% MSCI EMU + 75% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 12.5% MSCI WORLD. L'évaluation ESG du portefeuille se fait sur l'ensemble des titres, l'évaluation des critères additionnels est calculée uniquement sur les émetteurs privés.

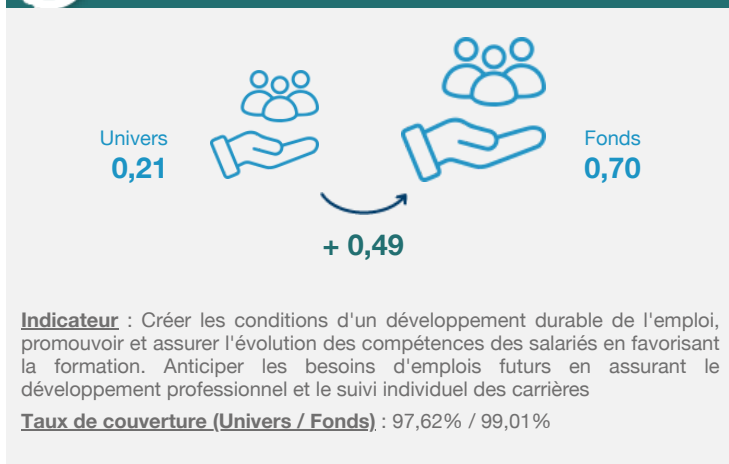
## ENVIRONNEMENT : Lutte contre le réchauffement climatique



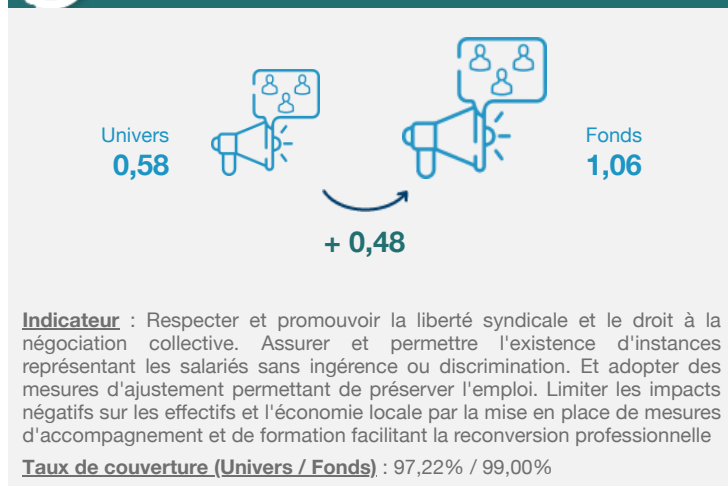
## SOCIAL : Conditions de travail



## SOCIAL : Préservation de l'emploi



## SOCIAL : Liberté syndicale et droit à la négociation

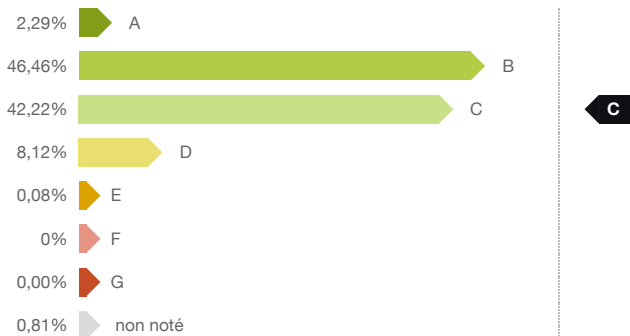


**NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)**

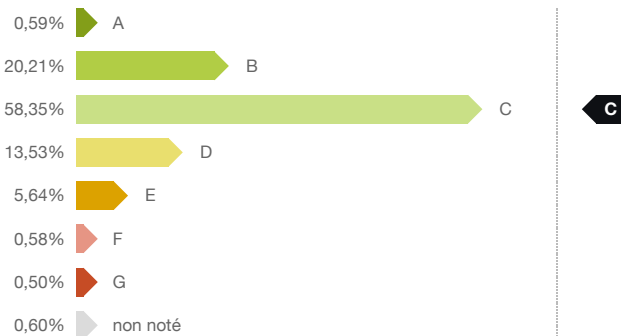
Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

	Fonds	Univers
Note ESG moyenne	C	C
Score ESG moyen	1,34	0,93
Cumul des meilleures notes (A+B+C)	91,25%	79,15%
Taux de couverture	99,38%	99,40%

**Du portefeuille<sup>3</sup>**



**De l'univers de référence<sup>3</sup>**



En cas de déclassement des émetteurs notés en dessous de E, la société de gestion a vocation à vendre les titres dans les meilleurs délais et dans l'intérêt des actionnaires.

<sup>2</sup> Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

<sup>3</sup> L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le code de transparence du fonds disponible sur les sites de la société de gestion et de l'AFG <http://www.afg.asso.fr>.

**Équipe de gestion****Raphaël Sobotka**Directeur de Gestion Multi-Asset Flexible,  
ESR et Risk Premia**Christophe Granjon**

Directeur de la gestion Multi-Asset ESR

**Commentaire de gestion**

En février, la dynamique économique mondiale est restée favorable avec une baisse de l'inflation mais un contexte géopolitique tendu. Aux États Unis, le secteur manufacturier surprend positivement, tandis que la désinflation se poursuit, et que la Fed conserve une posture prudente. En Europe, la croissance demeure modérée, l'inflation recule mais les enquêtes d'activité s'améliorent, avec l'Ukraine au centre de l'agenda diplomatique. En Asie, le Japon se redresse graduellement, la Chine reste en environnement de faible inflation, et l'Inde conserve une dynamique robuste. Sur les marchés, les actions évoluent positivement tirés par l'Europe et le Japon, les taux se détendent et le dollar est stable, tandis que l'or et le pétrole progressent.

En février, l'actualité géopolitique a été dominée par les tensions entre l'Iran et les États-Unis. Washington a d'abord déployé la plus importante force militaire dans la région depuis 2003 afin de renforcer la posture américaine et accroître la pression dans le cadre des discussions sur le programme nucléaire iranien.

Le mois de février a également été marqué par la décision de la Cour suprême américaine qui a invalidé une large partie des tarifs douaniers mis en place via la procédure d'urgence économique (IEEPA), constituant un revers pour l'agenda commercial de l'administration Trump.

Côté économie, la situation reste positive mais contrastée. Aux États-Unis, la croissance ralentit légèrement, mais le secteur industriel montre des signes d'amélioration et le marché du travail reste solide. L'inflation diminue globalement, mais certains indicateurs restent difficiles à interpréter, ce qui pousse la Réserve fédérale à garder ses taux stables autour de 3,5 % à 3,75 %. En Europe, la croissance est modérée mais stable, avec une inflation plus basse que prévu, ce qui a conduit la Banque centrale européenne à maintenir ses taux à 2 %.

Sur le marché des taux d'intérêt, les rendements baissent, surtout sur les maturités longues, aux États-Unis comme en Europe. Aux États Unis, le 2 ans recule de -15 pdb sur le mois et termine à 3,37%, tandis que le 10 ans baisse de -30pdb passant sous la barre symbolique des 4%. En zone Euro, le Bund 10 ans recule de -20pdb terminant à 2,64% tandis que le 2 ans baisse de -9bp à 2% soit le taux de dépôt de la BCE.

Les écarts entre les obligations des pays périphériques et celles des pays centraux restent contenus. Sur le marché du crédit, des difficultés de liquidité liées au financement de l'intelligence artificielle ont provoqué un léger élargissement des spreads, surtout dans les catégories les plus risquées : +4bp sur la catégorie Investment grade, et +12bp sur le High Yield.

Concernant notre gestion, nous maintenons une surexposition en durée, en partie sur le taux 5 ans allemand, et en partie sur les pays périphériques. En fin de mois, nous avons ajouté 20bp de durée sur le taux 10 ans UK (couvert du change) : la situation économique du Royaume-Uni devrait en effet permettre à la BoE d'abaisser ses taux prochainement. Sur le crédit, nous maintenons notre exposition sur la catégorie IG (Investment grade) et une diversification sur les pays émergents.

Au mois de février, les marchés actions ont conservé une tendance haussière dans un contexte marqué par un regain de volatilité et une forte dispersion de performance entre les secteurs. Le marché américain a été relativement pénalisé par le poids important des valeurs technologiques dans ses principaux indices. Les inquiétudes sur la monétisation et le financement des investissements dans l'intelligence artificielle sont revenues sur le devant de la scène. Même en cas de bons résultats, plusieurs entreprises technologiques américaines ont connu de nettes sanctions boursières à l'annonce d'investissements supérieurs aux attentes dans l'intelligence artificielle. Le marché a aussi largement discriminé les secteurs qui sont vus comme des gagnants de l'intelligence artificielle et ceux qui sont considérés comme des perdants. Les secteurs des logiciels, services informatiques, éditeurs, sociétés de jeux vidéo, plateformes logistiques et même gestionnaires d'actifs ont connu de fortes baisses et ont vu leurs avantages concurrentiels remis en question. Ce mouvement ne reflète pas un effondrement des bénéfices à court terme, mais une réévaluation de la valeur à long terme et de la pérennité des marges car ces secteurs sont de plus en plus perçus comme vulnérables à l'érosion concurrentielle. A contrario, les secteurs peu sensibles à la disruption technologique ont affiché de fortes performances. A ce titre, on peut citer des secteurs comme les télécoms, les services aux collectivités ou les matériaux. La saison de résultats pour le compte de quatrième trimestre s'est poursuivie. Aux États-Unis, 80 % des entreprises de l'indice S&P500 et en Europe 55 % des entreprises de l'indice Stoxx600 ont désormais publié leurs résultats. La croissance du bénéfice par actions pour le trimestre est de +12 % en glissement annuel aux États-Unis, et de +4 % en glissement annuel en Europe, ce qui implique un facteur de surprise positif de 7 % et 3 %.

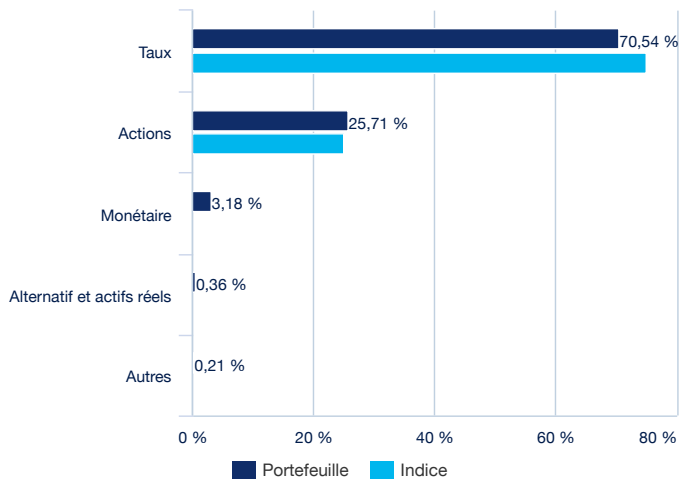
Sur le front économique, la principale nouvelle est venue de l'annulation par la cour suprême américaine (IEEPA) des tarifs imposés en vertu de la loi sur les pouvoirs économiques d'urgence internationale. Cela implique que tous les tarifs réciproques imposés à la majorité des partenaires commerciaux des États-Unis sont désormais considérés comme illégaux. Une nouvelle ère d'incertitudes s'est ouverte et D.Trump n'a pas tardé à réagir en annonçant un tarif mondial de 10% qu'il peut porter à 15% pour une durée maximale de 150 jours. Il s'appuie sur la section 122 de la loi sur le commerce de 1974 qui peut être utilisée pour adresser les déséquilibres de la balance des paiements. Il a cependant inclus des exemptions pour de nombreux produits (ceux soumis à la section 232 des tarifs sectoriels, les biens alimentaires inclus dans l'accord commercial avec le Mexique et le Canada ainsi que l'énergie, les médicaments, l'aéronautique...). Il a également annoncé le lancement d'investigations via la section 301, qui autorise les États-Unis à enquêter et à prendre des mesures de rétorsion contre les pratiques étrangères qui entravent le commerce américain. Cela a été utilisé en 2018 contre les pratiques commerciales de la Chine. Ces annonces comportent beaucoup d'inconnues : les recours juridiques, le remboursement des droits de douane induit perçus, le maintien ou pas des accords commerciaux bilatéraux.... Cette annulation était largement anticipée par les marchés et les impacts paraissent mesurés à court terme. Il conviendra de surveiller l'évolution de ce dossier pour en appréhender les effets potentiels sur la croissance, l'inflation, les taux et la politique monétaire.

Concernant notre gestion, nous conservons notre vue constructive et nous avons augmenté légèrement notre allocation actions en renforçant nos positions sur les actions japonaises. Le Japon devrait notamment profiter de la politique pro-croissance de la nouvelle Première ministre Sanae Takaichi ainsi que des réformes de gouvernance en cours qui permettent d'améliorer la rentabilité des entreprises japonaises.

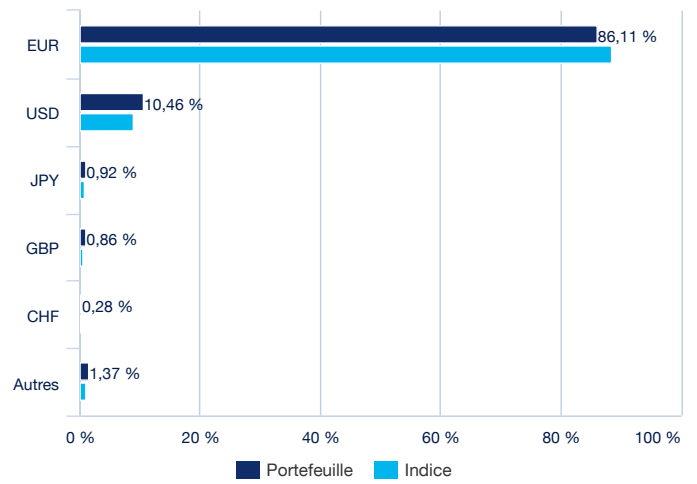
Le secteur du conseil et des services informatiques est tiré par la demande pour la migration cloud, la modernisation des plateformes de données et la transformation par l'IA, concentrant les risques autour des talents, de la gouvernance des données et des émissions. La dépendance à l'externalisation offshore et aux grands contrats publics augmente l'exposition aux risques en matière de droits humains et de réputation ; les contrats gouvernementaux à haut risque (par ex. renforcement de l'immigration) peuvent susciter une forte pression des parties prenantes et des régulateurs. La sécurité des données et l'usage éthique des produits sont prioritaires alors que des capacités analytiques et d'IA sont intégrées dans des systèmes critiques. Le défi des talents — notamment la représentation féminine en technique et en direction — et les émissions des fournisseurs cloud restent des contraintes majeures.

**Composition du portefeuille (Source : Amundi)**

**Allocation d'actifs (Source : Amundi)**



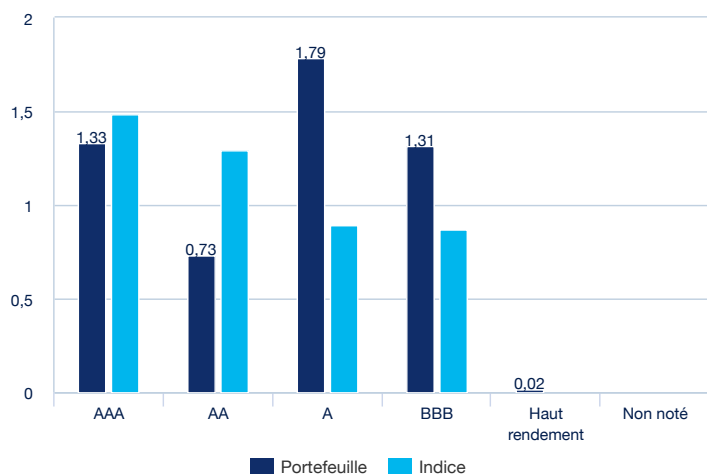
**Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)**



## Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

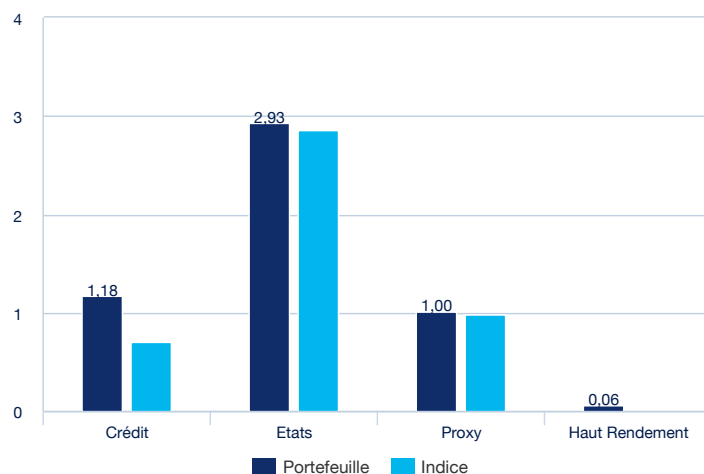
### Répartition par notations (Source : Amundi)

#### En points de sensibilité



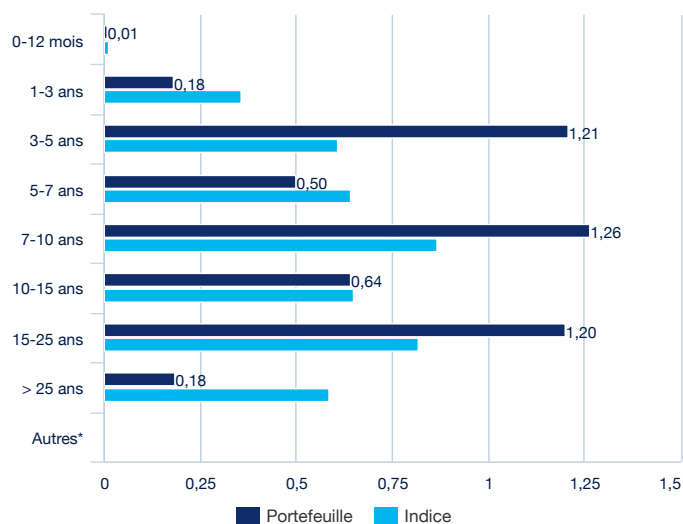
### Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

#### En points de sensibilité



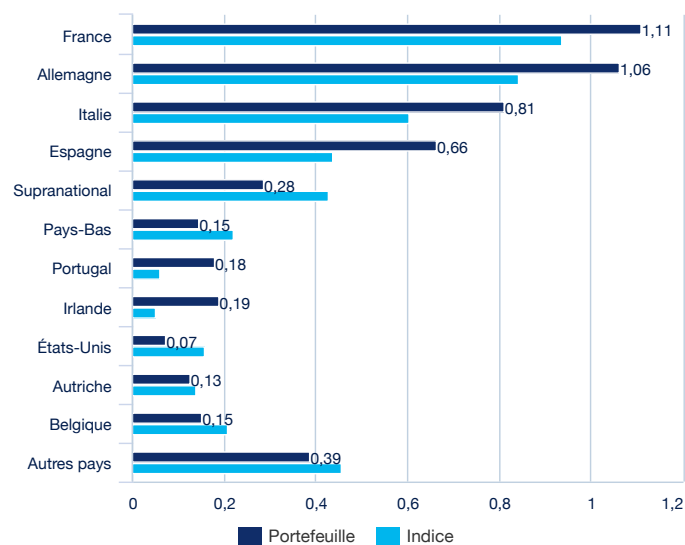
### Répartition par maturités (Source : Amundi) \*

#### En points de sensibilité



### Répartition par pays (Source : Amundi)

#### En points de sensibilité



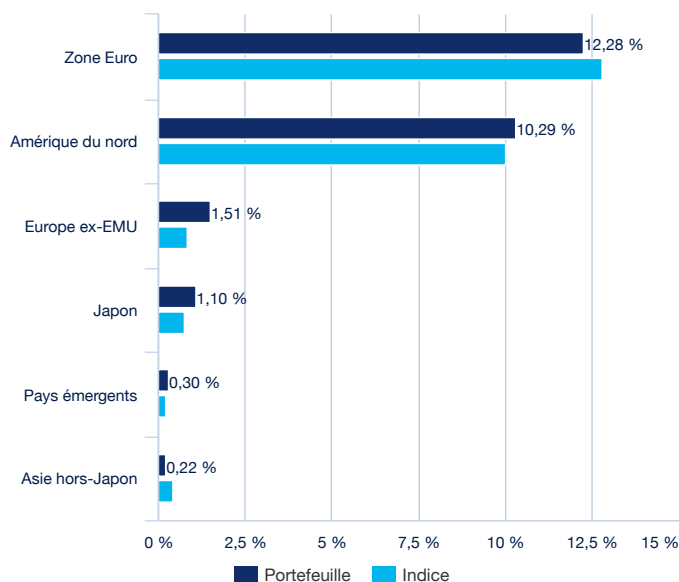
\*\* Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

### Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

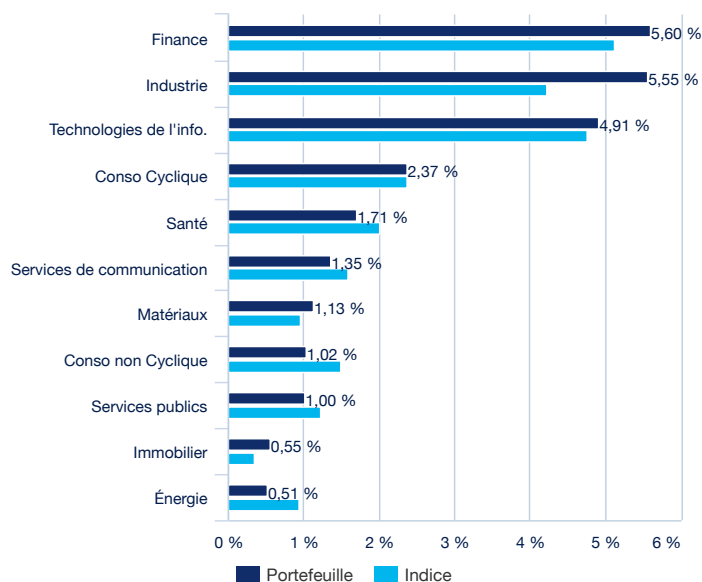
Émetteur	% d'actif
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	15,28%
AGENCE FRANCAIS DE DEVELOPPEME	9,63%
EUROPEAN INVESTMENT BANK	5,79%
ITALIAN REPUBLIC	5,11%
SPAIN (KINGDOM OF )	3,69%
CASSA DEPOSITI E PRESTITI SPA	3,51%
UNITED KINGDOM	1,77%
REPUBLIC OF IRELAND	1,69%
KINGDOM OF THE NETHERLANDS	1,64%
CREDIT AGRICOLE SA	1,40%
<b>Total</b>	<b>49,51%</b>

## Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

### Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



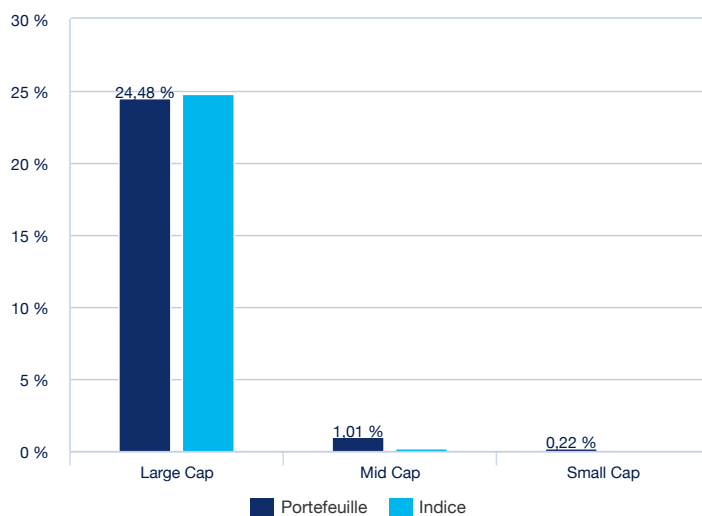
### Répartition par secteurs (Source : Amundi)



### Principales lignes actions (Source : Amundi)

Titre	% d'actif
ASML HOLDING NV	1,00%
NVIDIA CORP	0,77%
MICROSOFT CORP	0,51%
SIEMENS ENERGY AG	0,50%
SIEMENS AG	0,45%
BANCO SANTANDER SA	0,43%
SAP SE	0,42%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	0,41%
L OREAL SA	0,41%
BNP PARIBAS SA	0,38%
<b>Total</b>	<b>5,28%</b>

### Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



### Capitalisation boursière des entreprises détenues

Small Cap <= 2 Milliards d'Euros

Mid Cap entre 2 Milliards et 8 Milliards d'Euros

Large Cap > 8 Milliards d'Euros

## Labels



## Exclusions



Mines anti-personnel



Bombes à sous munitions



Armes chimiques



Armes biologiques



Armes à uranium appauvri



Pacte mondial



Armes nucléaires



Charbon thermique



Tabac



Hydrocarbures non conventionnels



Pays faisant l'objet de violations

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Fonds nourricier : **Non**  
 Fonds Maître : -  
 Forme juridique : **FCPE**  
 Classification SFDR : **Article 8**  
 Date de création du compartiment/OPC : **07/05/2002**  
 Date de création de la classe : **07/05/2002**  
 Eligibilité : -  
 Eligible PEA : **Non**  
 Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**  
 Souscription minimum: 1ère / suivantes : **unité / unité**  
 Frais d'entrée (maximum) : **3,00%**  
 Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation : **0,51%**  
 Frais de sortie (maximum) : **0,00%**  
 Durée minimum d'investissement recommandée : **3 ANS**  
 Commission de surperformance : **Non**  
 AMF 2020-03 / catégorie de communication : **Centrale**

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **236,87 ( EUR )**  
 Date de VL et d'actif géré : **27/02/2026**  
 Actif géré : **364,71 ( millions EUR )**  
 Indice de référence :  
**75% BLOOMBERG EURO AGGREGATE (E) + 12.5% MSCI EMU + 12.5% MSCI WORLD**

## Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.